

commissions scolaires et les cégeps).

PROGRAMMES D'AIDE À SORTIR EN JANVIER-FÉVRIER 2018

Voici la liste de quelques programmes d'aide dont la période d'appel de projets est ouverte jusqu'en janvier-février 2018.

this Malth		
Programmes	Date limite	Pour information
ON BOUGE au Centre-du-Québec Guide Buts: Soutenir la réalisation de nouveaux projets ou la bonification de projets existants, locaux et régionaux favorisant directement la pratique d'activités physiques ou de plein air qui font découvrir ou redécouvrir à la population le plaisir d'être actif physiquement; augmentent les occasions de pratique en organisant des activités ou des événements offerts à la population; permettre d'accroître les possibilités d'être actif physiquement en aménageant ou en réaménageant des espaces publics; rendent accessible à la population du matériel durable, en bon état et sécuritaire. L'aide financière accordée peut aller jusqu'à 3 000 \$ par projet, mais ne peut dépasser 75 % du coût total de la demande.	12 janvier	Josiane Fontaine ifontaine@centre-du- quebec.qc.ca 819 816-6128
Programme d'assistance financière pour les Jeudis en chansons SSJB But: soutenir l'organisation de spectacles culturels en milieu rural, 100 % francophones et centricois. Il vise aussi à offrir une tribune privilégiée aux artistes du territoire tout en encourageant le dynamisme culturel de nos communautés rurales. Finalement, le Programme favorise les rassemblements populaires et la fierté d'appartenir à une communauté, dont la langue française est au coeur de leur culture.	15 janvier	Lydia Lyonnais Ilyonnais@ssjbcq.quebec 819 478-2519 ou 1 800 943-2519
Programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine Volet Festivals locaux Buts : offrir une aide financière aux groupes locaux qui organisent des festivals récurrents et présentent des œuvres d'artistes et d'artisans locaux ou des interprètes du patrimoine historique local. Volet Commémorations communautaires / pour les événements de l'année civile suivante. Buts : offrir une aide financière pour des événements locaux non récurrents, avec ou sans un projet mineur d'immobilisations qui soulignent le centenaire ou l'anniversaire subséquent, par tranches de 25 ans (ex. : 125e, 150e) d'un événement local important ou une personnalité locale importante. L'aide financière des projets d'immobilisations est d'un maximum de 25 000 \$ (tels que des projets communautaires en art, la restauration d'objets, les livres d'histoire communautaire, les statues et murales).	31 janvier Pour activité entre le 1er septembre et le 31 décembre 2018 ou l'année civile suivante	Équipe de soutien technique 819 997-0055 1 866 811-0055 pch.enligne- online.pch@canada.ca
Aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal Guide Buts: encourager la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal, ainsi que la réalisation de diagnostics et d'études d'opportunité en cette matière. Seules les municipalités régionales de comté, les municipalités locales et les régies intermunicipales s'associant dans le but de réaliser un projet sont admissibles. Le soutien financier accordé est d'un maximum de 50 % des dépenses admissibles, pour une somme maximale de 50 000 \$. Par ailleurs, le cumul d'aide gouvernementale (provincial), y compris l'aide accordée dans le cadre du présent projet, ne peut dépasser 50 000 \$.	1 ^{er} février	Denis Daneault 819 752-2453 Dr.Centre- Quebec@mamot.gouv.qc.ca Formulaire
Fonds culturel arthabaskien Description du fonds Buts: Les activités ou projets présentés doivent correspondre aux axes d'intervention du Fonds de la MRC; favoriser des retombées culturelles, éducatives, promotionnelles, sociales ou encore économiques; contribuer au développement culturel de la région et se dérouler dans l'une ou l'autre des municipalités admissibles de la MRC d'Arthabaska.	1er février	Véronique Audy 819 752-2444, poste 4271 veronique.audy@mrc- arthabaska.qc.ca Formulaire
Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV Buts: financer la construction, l'aménagement, la mise aux normes ou la rénovation d'installations sportives et récréatives ainsi que de sentiers et de sites de pratique d'activités de plein air. Par ce soutien financier, le Ministère souhaite assurer la pérennité, la fonctionnalité et la qualité des installations existantes ainsi que leur conformité avec les normes; mieux répondre aux besoins de la population québécoise en ce qui concerne la pratique d'activités physiques, sportives et de plein air; participer à l'enrichissement du parc d'installations sportives, récréatives et de plein air. Le programme est doté d'une enveloppe de 100 millions de dollars. L'aide demandée ne peut excéder 50 % du coût maximal admissible jusqu'à concurrence de 7,5 millions de dollars. Le cumul de l'aide gouvernementale doit être inférieur ou égal à 50 % du coût total du projet (75 % pour l'Administration régionale Kativik, les villages nordiques, les	23 février	418 646-2628 1 866 747-6626 fonds- fdsap@education.gouv.qc.ca Guide et Formulaire

Aide-mémoire des programmes 2017-2018

Répertoire des programmes de soutien pour les actions familles et aînées en milieu municipal
Répertoire des programmes et des mesures – Office des personnes handicapées
Programmes Arbres Canada
Autres programmes provinciaux